

Retrait des boues de la zone de la « petite carrière » de la dépositante de l'Orme des Merisiers à Saint-Aubin

La CLI des installations nucléaires du plateau de Saclay vous informe que le CEA va procéder à compter de la fin de l'année 2010 au retrait des boues de la zone de la « petite carrière » de la dépositante de l'Orme des Merisiers située sur la commune de Saint-Aubin.

Encadrée depuis 2001 par un arrêté préfectoral imposant une surveillance du site et de ses abords, cette dépositante ne présente pas d'impact pour les riverains et pour l'environnement.

Ces boues, qui proviennent du traitement des effluents industriels et sanitaires des installations du centre CEA de Saclay, ont été enfouies par 6 mètres de fond entre 1965 et 1975 dans la plus petite des deux carrières avant son comblement total.

En 1992, une commission présidée par le Pr Guillaumont avait estimé leur volume à 1 800 m³ et leur radioactivité, essentiellement constituée de césium 137 (période radioactive de 30 ans), à 3 700 MBq (mégabecquerels), ce qui les classe dans la catégorie des déchets de très faible activité (TFA).

Les boues ainsi retirées seront conditionnées en big bags (sacs d'1m³) qui iront au centre de stockage des déchets très faiblement actifs (CSTFA) de l'ANDRA ouvert fin 2003 à Morvilliers dans l'Aube.

Le chantier d'excavation des boues devrait durer environ 6 mois et l'envoi de big bags s'étalera sur moins d'une année. Il fait suite aux travaux de retrait en 2006-2007 de 3 851 tonnes de boues initialement entreposées dans 3 fosses de cette même dépositante. L'objectif visé par cet assainissement est d'éliminer tous déchets résiduels très faiblement radioactifs.

En raison de la présence d'anciennes carrières jadis utilisées pour un enfouissement de déchets ménagers, terres et gravats, le terrain assaini sera vraisemblablement frappé de servitudes afin de n'être utilisé par la suite que pour des aires d'entreposage ou de parkings.



ANDRA : Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs

CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

CLI : Commission locale d'information présidée par le conseil général de l'Essonne